

Référence : C.4 – C.4.3 - 1– CCPF



Renforcement de la campagne de compostage

Poursuivre le déploiement du compostage individuel sur les territoires semi-urbains

ACTEUR ET TERRITOIRE



Communauté de communes du Pays de Fayence
 Maître d'Ouvrage :
 Mas de Tassy
 1849 RD 19 – CS 80106 83440 TOURRETTES

Anne GUY
 Responsable Service Déchets
a.guy@cc-paysdefayence.fr
 04 94 85 73 71

CONTEXTE

Les biodéchets représentent encore un tiers du contenu de la poubelle résiduelle des Français, c'est-à-dire un tiers des déchets qui ne sont pas triés par les ménages ; c'est un gisement non négligeable qu'il faut maintenant détourner de l'élimination en vue d'une économie circulaire de la matière organique. La loi prévoit que tous les particuliers disposent d'une solution pratique de tri à la source de leurs biodéchets dès le 1er janvier 2024.

Ainsi depuis 2010, la Communauté de communes du Pays de Fayence propose aux habitants de son territoire d'acquérir des composteurs individuels. Depuis 2021, la communauté de communes propose également l'installation de sites de compostage collectif.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Proposer une solution de proximité pour la gestion des biodéchets aux habitants du territoire afin de détourner ces déchets des ordures ménagères

Objectifs quantitatifs

- ✓ Réduire de 20% les ordures ménagères enfouies
- ✓ Doter 60% des maisons individuelles de composteurs individuelles

Résultats quantitatifs

Résultats 2022

- ✓ Réduction de 8% des ordures ménagères collectées
- ✓ 4244 composteurs distribués soit 35% des foyers équipés

Objectifs qualitatifs

Sensibiliser les habitants aux bénéfices de la valorisation de leurs biodéchets et à la réutilisation de la matière organiques.

Permettre aux usagers de présenter moins souvent la poubelle d'ordures ménagères en enlevant la fraction fermentescible

MISE EN ŒUVRE

Description de l'action

La CCPF qui souhaite s'engager dans le tri à la source des biodéchets alimentaires, envisage d'accentuer le développement du compostage.

Depuis 2010, la CCPF propose à ses habitants possédant un jardin d'acquérir un composteur en bois d'un volume de 600 litres pour 15€. Des composteurs individuels sont distribués avec remise d'un guide du compostage et formation.

Planning

2015 – 2027 : Poursuivre la distribution de composteurs individuels

Moyens humains

Un guide-composteur
Les agents d'accueil pour la prise de rendez-vous

Moyens financiers

Pour 2 800 composteurs : 171 550€

Moyens techniques

Guide du compostage
Bioseau pour le compostage individuel
Formation au compostage

Partenaires mobilisés

Région, Europe

RETOURS D'EXPERIENCE ET REPRODUCTIBILITE

Facteurs de réussite

Une bonne communication

Difficultés rencontrées

Suivi de l'utilisation réelle des composteurs individuels

Recommandations

Prévoir une bonne communication